

Mémoire sur le projet de loi 50

Loi concernant la location d'une partie des forces
hydrauliques de la rivière Shipshaw

Présent par : Le Syndicat des employés
professionnels et de bureau (SEPB)

Pierre Tremblay Président

David Desbiens Directeur

Présentation :

Le syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB) de l'usine d'Alma représente un lien stable entre les employés de production et le personnel cadre. Souvent appelé comme référence et stabilité au sein de l'évolution de la papeterie. Ce sont divers professionnels qui œuvrent dans tous les domaines de l'usine.(préparateurs aux commandes, services de l'ingénierie, techniciens de laboratoire, techniciens aux traitements des eaux, services des horaires de la paye ou des achats et des planificateurs d'entretiens). Dans le passé, l'usine comptait près de 50 personnes dans ces activités. Aujourd'hui c'est moins qu'une vingtaine de femmes et d'hommes qui composent le SEPB de l'usine d'Alma.

Le joyau composé des centrales électriques sur la rivière Shipshaw, de la papeterie de Kénogami et celle d'Alma font l'envie de bien des groupes d'investisseurs. Ce privilège accordé à l'entreprise a permis de perdurer à travers toutes les crises économiques et à permettre également à des femmes et des hommes de notre communauté de subvenir à leurs besoins et à participer au développement économique de nos communautés. Les gains réalisés par l'entreprise en utilisant les droits hydriques sont également intéressants et sont la seule raison d'être de ce triangle... amoureux.

Comme l'utilisation de nos ressources comme Québécoises et Québécois a un prix, je porte votre attention sur les droits compensatoires que la compagnie a dû payer au cours des 2 derniers baux. Pour la période de 2002 à 2012 c'est tout près de 400 millions de dollars, pour 2021 à 2022 c'est entre 150 et 250 millions (entente secrète avec le gouvernement de l'époque) et là on nous présente un projet pour 2022 à 2032 de 100 millions de dollars. Tout ça pour des gains estimés à 600 millions sur 10 ans.

La situation actuelle a bien changé au cours des dernières années, on a connu des fermetures de machines à papiers des changements de produits, des réductions de salaires et des gels de salaires, des baisses d'avantages sociaux pour combler les problèmes financiers de l'entreprise et de renflouer les caisses de retraites. Ces décisions ont permis à l'entreprise de se relever et de pouvoir penser à nouveau au développement. Plusieurs investissements ont été faits au cours des dernières années mais pas à notre usine d'Alma.

Considérant :

- Que les droits hydrauliques sont reliés directement aux usines de Kénogami et d'Alma
- Que l'avantage des droits hydrauliques rapportent approximativement \$600 millions.
- En plus des droits hydrauliques, les approvisionnements de matière première (bois) proviennent également des terres publiques
- Les efforts des travailleurs (pertes de 23% en salaire et avantages sociaux) en 2010 pour sauver la compagnie de la faillite
- Selon le projet de loi 50 article 5 : la compagnie veut donner la compensation monétaire dans la région administrative du Saguenay Lac St-Jean
- Selon le projet de loi 50 article 5 : la compagnie veut débiter les investissements compensatoires effectués à partir du 1 avril 2018 au lieu du 1 avril 2022
- Selon le projet de loi 50 article 6 : la compagnie veut se donner un droit d'exploitation sans négociation jusqu'au 31 décembre 2041

Nous demandons :

- L'obligation de maintenir dans les usines de Kénogami et d'Alma des machines à papiers fonctionnelles pour toute la durée du bail
- La totalité des droits compensatoires dans les 2 usines, Alma et Kénogami (exclus Hydro-Saguenay)
- Dans la première année du bail une étude technique et financière sur la modernisation des 2 usines
- A partir de 2023, la compagnie a l'obligation de déposer un plan de modernisation des 2 usines
- A partir de 2025, la compagnie a l'obligation de débiter les travaux de modernisation des 2 usines
- Que le renouvellement du bail se fasse toujours en collaboration avec l'employeur, le gouvernement et les syndicats.

En conclusion, pour maintenir le joyau dans un optique de développement durable, il faut trouver les meilleures pistes de développement et que les acquis restent durables.